

PREVENTION DE L'ATTRITION DANS UNE ENQUETE LONGITUDINALE

Virginie Jourdan & Gérard Bouvier

ELIPA a pour objectifs principaux la connaissance des parcours d'intégration dans les trois années qui suivent l'obtention d'un premier document de séjour permanent et l'évaluation du dispositif d'accueil (Contrat d'Accueil et d'Intégration, CAI). La première vague a permis d'enquêter au printemps 2010 6 107 migrants éligibles au CAI âgés de 18 ans ou plus, ressortissants des pays tiers à l'EEE et la Suisse et ayant obtenu en 2009 un premier document de séjour permanent en France. Les entretiens se sont déroulés en 14 langues et dans quatre régions (Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Alsace), cependant l'enquête est représentative des signataires du CAI de la France entière. Ces mêmes étrangers ont été interrogés une deuxième fois au printemps 2011. Une troisième et dernière vague est prévue en 2013 (Régnard, Domergue, 2011).

En première vague, 6 107 personnes ont répondu à l'enquête. Un an plus tard, 4 756 personnes sont réinterrogées, ce qui correspond à un taux de réponse de 77,9 %. Par différence, le taux d'attrition de la deuxième interrogation s'élève donc à 22,1 %, soit 1 351 non répondants.

Bien que l'on puisse considérer ce taux comme satisfaisant pour une enquête non obligatoire, sur une population assez difficile à joindre (mobilité résidentielle, habitats collectifs, ...), la nécessité de disposer d'un bon échantillon de répondants au sortir de la vague 3 impose de mobiliser de nombreuses ressources pour assurer un taux de réponse correct pour cette dernière interrogation.

À partir de l'analyse de la non réponse de la deuxième vague d'Elipa, on se propose ici d'identifier et de caractériser les personnes potentiellement non-répondantes en vague 3 afin de prévenir, en partie, l'attrition de la troisième et dernière vague de l'enquête. Une fois cette population décrite, il devient possible de faire un certain nombre de recommandations au moment de la prise de contact entre l'enquêteur et l'enquêté.

1 L'ANALYSE DE LA NON REPOSE DE LA VAGUE 2

Les non réponses se déclinent en deux catégories (Domergue, Jourdan, 2012a) : le non contact d'une part et le refus d'autre part. Le non contact correspond aux personnes qui, malgré le suivi inter-vague mis en place, n'ont pu être recontactées (tableau 1). 947 personnes sont dans ce cas (15,5 % de l'échantillon initial). Il s'agit principalement de personnes qui sont absentes pour une longue durée, de personnes absentes qui n'ont pas pu donner un rendez-vous avant la fin de l'enquête ou bien de personnes ayant déménagé et dont l'adresse n'a pas été retrouvée. Au contraire, le refus provient des personnes qui ont été contactées mais qui ont refusé de répondre à la deuxième interrogation. Ainsi, 406 personnes ont refusé l'interview, soit 6,6 % de l'échantillon initial.

Dans les enquêtes transversales, l'analyse de la non réponse se limite, de manière générale, aux variables provenant de la base de sondage (caractéristiques sociodémographiques, caractéristiques du logement...selon la base de sondage utilisée) ainsi qu'aux variables renseignées par les enquêteurs décrivant l'environnement du logement comme la zone géographique ou le type d'habitat (Le Lan, 2009).

Tableau 1 – Suivi du contact en vague 2

	Effectifs	Pourcentages
Répondant	4 756	77,9
Refus	404	6,6
Non contact	947	15,5
Total	6 107	100,0

Source : *Elipa Vague 2 - Suivi des contacts de TNS Sofres.*

L'analyse de la non-réponse de la deuxième vague d'Elipa, comme panel longitudinal, permet d'étudier aussi bien la non réponse à partir de ces variables classiques (principalement sociodémographiques) issues de la base de sondage, mais aussi à partir d'une multitude d'autres variables, c'est-à-dire l'ensemble des variables disponibles au moment de la première interrogation. En effet, l'ensemble des 1 351 non-répondants de la deuxième vague ont tous répondu à la première vague d'Elipa.

Ainsi, au contraire des enquêtes transversales, où l'on ne dispose que d'assez peu d'informations pour l'ensemble des individus échantillonnés, on dispose ici de toute l'information de la première vague. On peut donc comparer l'impact de certaines caractéristiques usuellement connues (habitat, position par rapport à l'emploi, statut matrimonial,...) à celui d'un grand ensemble d'autres caractéristiques.

En outre, les thèmes d'Elipa sont assez spécifiques à la population étudiée des nouveaux migrants. Des parties du questionnaire de la première interrogation portent sur le parcours des nouveaux migrants ainsi que des questions liées à la passation du questionnaire remplies par l'enquêteur (qualité de l'accueil reçu, existence de difficultés pour réaliser l'entrevue...).

L'utilisation de l'ensemble des réponses données en vague 1 permet d'apporter une analyse plus fine de l'analyse de la non réponse en vague 2 et de caractériser ces individus n'ayant pas répondu.

1.1 ANALYSES DESCRIPTIVES DE LA NON REPONSE EN VAGUE 2 POUR TOUTES LES VARIABLES ET MODALITES

Chaque individu de l'échantillon initial, selon sa participation ou non à la deuxième vague, est associé à une des catégories suivantes : non contact, refus ou répondant (tableau 1). Une nouvelle variable est donc créée à partir de ces trois modalités. Celle-ci est ensuite croisée à l'ensemble des variables et modalités associées de la vague 1¹. Compte tenu du nombre élevé de variables (environ 500) et du nombre élevé de modalités pour certaines variables (par exemple, la variable nationalité), le détail des analyses n'est pas reproduit. Toutefois, cette étape permet de mettre en avant des caractéristiques différentes du non contact et du refus. Ainsi, les analyses du non contact et du refus seront distinctes.

De plus, cette phase fait apparaître les modalités et les variables pour lesquelles les taux de non contact et les taux de refus sont différents des taux moyens. L'analyse descriptive conduit ainsi à détecter des modalités déterminantes de la non réponse et fait apparaître des regroupements de

¹ Un test linguistique de compréhension de la langue française est présent dans les deux premières vagues d'Elipa. Ce module n'a pas fait l'objet d'une étude de la non réponse. Cependant, plusieurs autres variables sont concernées par le thème des compétences en langue française.

modalités possibles et les modalités pour lesquelles les effectifs sont insuffisants pour peser dans une modélisation par régression logistique.

1.2 RECODAGES

À partir de l'analyse descriptive, les variables dérivées, et si possible binaires, sont créées. En ce qui concerne le non contact, il s'agit de regrouper des modalités particulières par rapport aux échecs de contact, *versus* les autres modalités. Pour le refus, le même principe est appliqué : les modalités particulières par rapport aux refus sont regroupées.

Dans certains cas, une variable est créée à partir de plusieurs autres variables de la première vague ou de variables dérivées. À titre d'exemple, une variable synthétique est créée à partir des raisons pour venir en France (10 modalités), grâce à des méthodes d'analyse des données pour créer des modalités pertinentes (classifications ascendantes hiérarchiques).

Environ 130 variables sont ainsi créées. Des analyses descriptives sont à nouveau réalisées en fonction du statut de répondant en vague 2 (répondant, refus, non contact). Par construction, chacune d'entre elles fait apparaître des groupes de personnes dont les comportements, soit par le contact, soit pour l'acceptation de l'enquête, sont différents des taux moyens et d'effectifs assez importants. Ces résultats ne sont pas détaillés ici².

Les variables ainsi construites sont issues de tous les modules du questionnaire et relèvent des thèmes de l'enquête :

- informations sociodémographiques usuelles (sexe, âge, nationalité, ...) ;
- informations sociodémographiques spécifiques (durée de présence en France, ...) ;
- informations concernant l'emploi (avant migration, au moment de la vague 1) et le logement (type de logement, niveau de confort, y compris informations sur les personnes vivant dans le même logement que l'enquêté, ...) ;
- informations sur les motifs de la migration ;
- informations sur les conditions de l'arrivée en France, puis du séjour durant les premiers temps (notamment les passages hors légalité) ;
- informations sur les intentions (de rester en France, de demande de la nationalité française, ...) ;
- informations issues des bilans de la demi-journée d'accueil (pour signature du contrat d'accueil et d'intégration) ;
- informations concernant les qualifications et le niveau de français ;
- informations concernant les conditions de vie (niveaux de revenus, difficultés financières éventuelles, ...) ;
- informations concernant la famille et les circonstances du mariage ;
- informations concernant le réseau social, notamment sa composition en termes d'origines nationales des membres de ce réseau ;
- informations concernant les pratiques culturelles de l'enquêté.

A cela s'ajoutent quelques variables dites "de gestion" telles que la période de collecte de la vague 1, le lieu d'enquête (région et dans / hors domicile), le sentiment de l'enquêteur durant l'entretien, l'acceptation ou le refus par l'enquêté du principe d'une post-enquête

² Ce travail a toutefois fait l'objet d'une publication XI^{èmes} Journées de Méthodologie Statistiques de l'Insee en 2012 et est disponible sur Internet (Domergue, Jourdan, 2012b).

1.3 LA MODELISATION DE L'ECHEC DU CONTACT ET DU REFUS

La modélisation est réalisée séparément pour le non contact et le refus car les analyses mettent en évidence des profils d'individus différents. Les variables sont créées pour expliquer l'échec du contact ou le refus. Pour chaque modèle, une vingtaine de variables sur les quelques 130 sont sélectionnées de manière à obtenir un modèle que l'on souhaite optimal.

1.3.1 L'analyse du non contact

L'analyse la plus pertinente du non contact s'est effectuée à partir de 20 variables (tableau 2), que l'on peut regrouper en cinq catégories :

- Variables sociodémographiques : Les jeunes (19 à 23 ans) sont caractérisés par un fort non contact. Les meilleurs taux sont chez les plus de 41 ans. Les effets sont relativement marqués pour les nationalités (non contact élevé pour les migrants chinois, turcs, maliens et tunisiens et faible pour les ressortissants du Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Madagascar, Maroc, Russie, Sri-Lanka). Cependant, il est impossible de dégager une quelconque logique géographique. Le contact s'avère difficile pour les personnes habitant un foyer de travailleurs migrants ou hébergées chez des amis (généralement de la même origine) et pour les personnes présentes en France depuis 2 ou 3 ans. Cette durée correspond en grande partie aux migrants admis au séjour au titre de la protection internationale (réfugiés et leur famille accompagnante).
- Variables de gestion d'enquête : La difficulté de contact est plus grande si la personne a été enquêtée en vague 1 en fin de période (les cinq dernières semaines sur les trois mois de collecte). On peut assez naturellement interpréter cela comme une difficulté à joindre les personnes, se traduisant par un contact plus tardif : plus de tentatives, les enquêteurs cherchant d'abord à réaliser les enquêtes "faciles". Le contact est par contre meilleur si l'interrogation a été faite en français et a eu lieu en Alsace ou en Rhône-Alpes. Les taux alsaciens sont conformes aux taux obtenus en général (plutôt bons) ce qui s'interprète comme une bonne intégration des primo-arrivants (qui adoptent vite le comportement local) ou comme une efficacité locale des enquêteurs. Les résultats en Rhône-Alpes sont un peu inhabituels (meilleurs que sur d'autres enquêtes), tandis que les résultats dans les deux autres régions sont assez conformes à ce qui est obtenu en général.
- Variables du Contrat d'accueil et d'intégration (CAI) et du motif de la migration : Le taux de non contact est fort pour les personnes qui se sont faites prescrire une formation linguistique lors de la demi-journée d'accueil à l'Ofii mais qui ne s'en souviennent pas, et pour celles qui jugent le bilan de compétences inutile à une réorientation professionnelle. Un avis mitigé sur le bilan du CAI entraîne également un contact plus difficile. Concernant les motifs de migration, déclarer comme "très important" la raison "beaucoup de personnes du pays vont en France" est défavorable au contact. Le sentiment général peut être qu'un manque d'implication dans le projet migratoire se ressent négativement sur le contact.

Tableau 2 - Variables / modalités « explicatives » pour la réussite du contact

Variable	Référence	Modalité	Odd-ratio	IC (à 5%)
Age (1)	Personnes âgées	Jeunes	0,49	0,37-0,66
		Moyennement jeunes	0,69	0,55-0,86
Nationalité	Groupe de "bons répondants" (2)	Groupe 1 (3)	0,72	0,58-0,89
		Cas général	0,73	0,61-0,88
Durée de présence en France	Toutes sauf...	2-3 ans	0,76	0,61-0,95
Venu parce que beaucoup d'autres le font	Très important	Refus de répondre	1,25	1,01-1,53
		Autres modalités	1,34	1,11-1,61
Bilan du CAI	Mitigé	Bon	1,22	1,01-1,48
Utilité bilan "OP" (4)	Oui	Non	0,80	0,66-0,96
Équivalence diplôme	Pas demandée	Autres modalités	1,36	1,13-1,64
Permis	Pas validé	Validé	1,35	1,10-1,64
		Pas de permis	1,14	0,96-1,36
Crédits	Pas nécessaires	Autres modalités	0,57	0,43-0,76
Bénéfices d'aide (5)	Autres modalités	Via organismes mal identifiés	0,68	0,50-0,93
		Via organismes bien identifiés	1,39	0,83-2,31
Couverture maladie	Complémentaire	Ni CMU ni CMC	0,78	0,64-0,94
Région d'enquête	PACA et IdF	Rhône-Alpes-Alsace	1,48	1,19-1,82
Période d'enquête (6)	Fin	Début	1,34	1,14-1,58
Langue d'enquête	Français	Pas en français	0,71	0,60-0,84
Formation linguistique (lors demi-journée)	Oui et s'en souvient	inutile	1,11	0,89-1,38
		Oui et ne s'en souvient pas	0,71	0,54-0,92
Habitat	HLM ou propriétaire	En foyer ou chez des amis	0,70	0,57-0,86
		Autres modalités	0,74	0,61-0,89
Réseau : rencontres d'amis ...	Durant formations	Ailleurs	0,80	0,68-0,94
Réseau : rencontres d'amis ...	Via l'école (des enfants)	Pas d'enfants en âge d'aller à l'école	0,75	0,62-0,92
Relations au pays d'origine	Ne plus en avoir	En avoir	0,61	0,40-0,94
Citer un titre de presse (en France)	Capable	Incapable	0,83	0,69-0,99

(1) 19-23 ans, 24-40 ans, 41 ans ou plus.

(2) Cameroun, Congo, Cote d'Ivoire, Madagascar, Maroc, Russie, Sri-Lanka.

(3) Chine-Turquie-Mali-Tunisie.

(4) Considérer que le bilan concernant une réorientation professionnelle est utile ou non.

(5) Aides financières : organismes connus : aides publiques, associations reconnues.

(6) Il s'agit de la première vague de l'enquête.

- Variables liées à la vie sociale : Le fait d'avoir rencontré des amis lors de formations plutôt qu'ailleurs ou via l'école des enfants joue favorablement sur le contact. En revanche, avoir encore des relations au pays d'origine ou être incapable de citer un titre de la presse française joue défavorablement. Ces deux derniers points peuvent traduire un défaut d'investissement dans la vie au pays d'accueil, qui se ressent de nouveau négativement sur le contact.
- Variables sur les conditions financières : Les migrants qui n'ont pas de crédit à rembourser jouent positivement sur le contact. Le fait de bénéficier d'une aide financière n'est globalement pas significatif, mais suivant que celle-ci provient d'associations ou d'organismes publics d'une part, d'autres origines (famille, proches) d'autre part, on observe un contact plus ou moins facile (meilleur dans le premier cas). Ne pas bénéficier de couverture maladie complémentaire engendre un faible contact.

1.3.2 L'analyse du refus

Le modèle optimal permettant d'expliquer le refus fait intervenir 21 variables (tableau 3) classées en cinq catégories :

- Variables sociodémographiques : Etre une femme, provenir de Chine, de Turquie, du Mali ou de la Tunisie, avoir un ou deux enfants, avoir un diplôme supérieur au CEP, ne pas appartenir à une PCS plutôt intermédiaire³, ne pas avoir changé de travail depuis l'arrivée en France et avoir fait une demande de logement social (ou comptant en faire une) sont autant des caractéristiques conduisant à un taux de refus élevé.
- Variables de gestion d'enquête : A l'instar du non contact, les entretiens qui se sont déroulés en fin de collecte et dans une langue autre que le français (et le russe) engendrent un fort refus. La question sur les post-enquêtes, consistant à demander à l'enquêté s'il accepterait un entretien plus approfondi avec un chercheur quelques mois après l'enquête, donne aussi des indications très nettes : un refus de répondre s'associe à un refus d'enquête élevé en vague 2. Le sentiment général de l'enquêteur sur le déroulement de l'enquête est encore un bon indicateur pour le refus, à savoir qu'un mauvais ressenti de l'accueil (moyen, réservé ou hostile) conduit à un refus plus fort.
- Variables du Contrat d'accueil et d'intégration, du parcours administratif et du motif de la migration : Le sentiment général se rapproche de celui relevé pour le non contact, c'est-à-dire qu'un désintéressement de la demi-journée d'accueil et du CAI en général est vecteur d'un refus élevé. De plus, refuser de répondre à la question sur l'importance des liens historiques du pays d'origine avec la France concernant le motif de migration agit très défavorablement sur l'acceptation. Paradoxalement les personnes se montrant plutôt satisfaites du passage en préfecture refusent aussi davantage, mais de manière moins significative.
- Variables liées à la vie sociale : Le fait d'être resté très attaché aux habitudes (culinaires, sportives, religieuses) et aux personnes du pays d'origine favorise le refus, tout comme

³ Soit ne pas être employé (sauf à domicile), ouvrier qualifié, agriculteur ni profession intermédiaire.

être allé en vacances dans le pays d'origine durant les 12 mois précédant la première interrogation.

Tableau 3 - Variables / modalités « explicatives » pour l'acceptation de l'enquête

Variable	Référence	Modalité	Odd-ratio	IC (à 5%)
Sexe	Femmes	Hommes	1,28	1,02-1,60
Nationalité	Groupe de "bons répondants" (1)	Chine-Turquie	0,37	0,25-0,55
		Mali-Tunisie	0,47	0,32-0,68
		Autres	0,60	0,45-0,80
Enfants	Au moins trois ou aucun	Un ou deux	0,61	0,48-0,79
Venir en France du fait des liens historiques avec le pays d'origine	Refus de répondre	Critère très important	2,37	1,50-3,72
		Autres	2,36	1,56-3,58
Attente en préfecture	Oui	Non	0,77	0,61-0,97
Lecture livret CAI	Oui	Non	0,71	0,55-0,92
Utilité CAI acquisition nationalité	Oui	Non	0,71	0,57-0,89
Utilité formation "Vivre en France"	Oui	Non	0,50	0,34-0,74
Diplôme	CEP ou aucun	Autres	1,49	1,10-2,03
Période d'enquête	Fin de collecte	Début de collecte	1,37	1,08-1,74
Post-enquêtes	Non ou refus de réponse	Accepte	1,88	1,52-2,33
Langue d'enquête	Français	Autres	0,67	0,52-0,85
Déroulement d'enquête	Bon accueil selon l'enquêteur	Autres	0,59	0,41-0,84
PCS avant migration	Autres	Bons répondants (2)	1,43	1,09-1,88
Changement de travail depuis arrivée en France	Oui	Non	0,68	0,50-0,91
Aisance en français au téléphone	Difficile	Autres	0,58	0,35-0,98
Aisance pour écrire une lettre en français	Difficile	Autres	0,66	0,49-0,89
Demande de logement HLM	Oui	Non (et pas à faire)	1,44	1,11-1,86
		Pas fait, à faire	0,93	0,70-1,24
Réseau social communautaire	Nul ou faible	Intense	0,67	0,49-0,91
Recours au réseau (3)	Un peu	Autres	1,33	1,03-1,71
Vacances au pays (4)	Oui	Non	1,54	1,13-2,11

(1) Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Madagascar, Maroc, Russie, Sri-Lanka.

(2) Agriculteurs, professions intermédiaires, employés (sauf à domicile) et ouvriers qualifiés.

(3) Connaissance de personnes déjà installées en France au moment de la migration.

(4) Avoir passé ses vacances au pays d'origine au cours des 12 mois précédant l'enquête.

- Variables liées aux compétences linguistiques : La corrélation entre l'aisance en français et l'acceptation de l'enquête est difficilement interprétable. Si le taux d'acceptation est meilleur lorsque l'entretien est effectué en français plutôt que dans une langue étrangère, il est aussi meilleur pour les enquêtés qui déclarent des difficultés à téléphoner ou à écrire une lettre.

Ainsi, ces analyses mettent en évidence de nombreux déterminants de nature variée. Bien que les déterminants du non-contact et du refus diffèrent quelque peu, on observe toutefois que, pour ces deux catégories de non-réponse, les variables sociodémographiques ne suffisent pas à expliquer la non réponse. La contribution d'autres variables, issues dans notre cas du premier passage de l'enquêteur devient un atout considérable. Cela permet d'affiner les modèles de non-réponse.

2 VERS UNE DEFINITION DES « POTENTIELS NON-REPONDANTS » DE LA VAGUE 3

En termes de taille d'échantillon, l'objectif était d'obtenir pour Elipa un nombre de répondants de 6 000 personnes pour la vague 1 et de 4 500 personnes pour la vague 2. Ces objectifs ont été atteints puisque le nombre de personnes enquêtées s'élève respectivement à 6 107 personnes et 4 756 personnes. Pour la vague 3, l'objectif initial est d'atteindre 3 000 personnes. Compte tenu des résultats encourageants des deux premières vagues, il est probable que cet objectif soit atteint, sauf évènements inattendus.

Un nouvel objectif est donc fixé : augmenter au mieux le nombre de répondants. L'objectif n'est pas ici d'améliorer l'enquête en général, mais plutôt d'avoir la possibilité de travailler sur certaines sous-populations aux effectifs parfois réduits (la sous-population des réfugiés par exemple).

À partir des modèles de non-réponse de la deuxième vague, pour chacune des 4 756 personnes enquêtées en vague 2, sont calculées deux probabilités (tableau 4) :

- une probabilité d'être contacté,
- une probabilité d'accepter de répondre.

Tableau 4 – Dénombrement des « potentiels non-répondants » de la vague 3

Probabilité d'accepter l'enquête	Probabilité de contacter l'enquêté		Total
	faible	plus élevée	
faible	96 2%	388 8%	484 10%
plus élevée	385 8%	3 887 82%	4 272 90%
Total	481 10%	4 275 90%	4 756 100%

Ainsi, sachant que les caractéristiques des non-répondants en vague 2 sont connues, les personnes ayant répondu en vague 2, mais dont la probabilité de répondre à cette deuxième vague est faible selon le modèle de non-réponse déterminé, sont examinées. Autrement-dit les potentiels non-répondants de la vague 3 sont les personnes ayant répondu en vague 2, et qui, compte tenu de leurs caractéristiques, sont potentiellement difficilement joignables et / ou refusantes en vague 3 car elles semblaient l'être en vague 2.

Une des limites de ce travail est ici atteinte : il n'est pas possible de savoir si la non-réponse en vague 2 a les mêmes caractéristiques qu'en vague 3. En outre, l'intervalle inter-vague entre les deuxième et troisième vagues est de deux ans, contre un an seulement pour les deux premières vagues. Cet allongement de l'intervalle est également susceptible de jouer sur les caractéristiques différentielles de la non-réponse en vague 3.

Si on isole, parmi les deux séries de probabilités, la même proportion de personnes ayant une faible probabilité de participer à l'enquête (environ 10 %), on obtient deux sous-populations : une sous-population « difficilement contactable », une sous-population « refusante ». Le recouvrement de ces deux sous-populations n'est que partiel. Alors que 18 % présentent une faible probabilité de participer à l'enquête (que ce soit pour un non contact ou pour un refus), seulement 2 % ont à la fois une faible probabilité d'être contacté et une faible probabilité d'accepter l'enquête, soit moins d'une centaine de personnes. Compte tenu du faible effectif de ces derniers, seules les 481 personnes difficilement joignables et les 484 personnes qui risquent de refuser l'enquête seront analysées, sans tenir compte du recouvrement de ces deux sous-populations. Au total, 869 personnes, sur les 4 576 personnes enquêtées en vague 2, seraient potentiellement susceptibles d'être non-répondantes en vague 3.

3 LES CARACTERISTIQUES DES POTENTIELS NON-REPOUNDANTS DE LA VAGUE 3

Si la population des potentiels non-répondants ne se recouvre que partiellement selon que l'on observe les caractéristiques du non contact ou du refus, les caractéristiques générales sont sensiblement les mêmes (tableau 4). Autrement-dit, pour un thème donné, ce ne sont pas exactement les mêmes variables qui influencent la non-réponse, ni le même degré d'influence sur la non-réponse.

- Variables socio-démographiques : Globalement, les potentiels non-répondants de la vague 3 sont surtout des personnes vivant avec leur famille, originaires d'Asie. Pour le refus, les personnes potentiellement non-répondantes sont arrivées lorsqu'elles étaient encore mineures et sont surtout d'origine turque ou chinoise.
- Variables liées au Contrat d'accueil et d'intégration : Le fait de ne pas avoir été intéressé par les formations du CAI (hors formation linguistique) ou de ne pas avoir été satisfait des formations proposées jouent surtout un rôle sur le refus de l'enquête. L'influence des variables relatives au CAI est négligeable pour le non contact.
- Variables liées aux compétences linguistiques en français : Les compétences linguistiques en français jouent un rôle primordial dans la non-réponse, que ce soit pour le refus ou le non contact. Dans le cadre du CAI, une formation linguistique pouvant aller jusqu'à 400 heures est proposée aux signataires du CAI pour les personnes qui en ont besoin. Cette formation vise l'obtention du Diplôme initial de langue française (Dilf). Les personnes qui se sont vues prescrire cette formation ont un risque plus élevé de ne pas participer à la troisième vague d'Elipa. Entre outre, l'auto-évaluation de leur niveau à l'oral confirme cette observation : les personnes estimant ne pas parler correctement le français sont plus souvent non-répondantes que les autres. Ainsi, plus le signataire du CAI a une aisance faible en français, plus celui-ci risque de ne pas répondre à la troisième vague.

- Variables liées à la scolarisation et au parcours professionnel : Les signataires du CAI n'ayant jamais été scolarisés ont une plus faible probabilité de répondre à la troisième vague. Toutefois, la situation par rapport à l'activité au moment de l'enquête n'est pas une variable décisive dans la non-réponse. Seul le fait d'être au chômage ou inactif avant la migration a un impact sur le refus de l'enquête. Par ailleurs, travailler avec des personnes qui sont sur tout originaires du même pays qu'eux et/ou parler une langue étrangère au travail renforcent la non-participation à la troisième vague, surtout pour le refus. Cela renvoie à la faible aisance en français de ces personnes et peut être le signe relations sociales centrées sur des personnes du même pays d'origine.
- Variables liées au réseau familial et social : Ces variables jouent plus sur le refus que sur le non contact. Les personnes potentiellement non-répondantes de la troisième vague ne semblent pas très au fait des médias français : lorsqu'elles regardent la télévision ou écoutent la radio, elles le font uniquement dans leur langue ; et elles ne peuvent pas citer le nom d'un journal français ou le nom d'une émission française de télévision. De plus, elles se sont fait plus souvent des amis en France de la même origine qu'elles et lorsqu'elles pratiquent des activités sportives ou culturelles ou fréquentent un café, les personnes qui fréquentent aussi ces lieux sont aussi des personnes de la même origine qu'eux.
- Variables liées au parcours résidentiel : Le fait d'avoir vécu moins d'un mois dans un foyer de travailleurs migrants ou dans une résidence sociale entre l'arrivée en France et le moment de l'enquête a un effet sur le non-contact. Toutefois, le type de logement au moment de l'enquête ne joue pas de manière significative sur la non-réponse. C'est le fait de vivre dans un logement loué dont le propriétaire a la même origine que les enquêtés qui influence la non-participation à la troisième vague de l'enquête. En outre, les voisins sont surtout des personnes de la même origine que les personnes enquêtées ou des étrangers de différentes origines. Il s'agit donc probablement de personnes qui ont un environnement fortement lié à leur pays d'origine.
- Variables liées au projet migratoire : Alors que la grande majorité des nouveaux migrants souhaitent s'installer en France définitivement, les signataires du CAI potentiellement non-répondants à la troisième vague souhaitent faire des allers et retours entre la France et l'étranger (pour le non-contact) ou souhaitent rester quelques années en France puis aller dans un autre pays (pour le refus). A cela s'ajoute que ce sont des personnes qui ne souhaitent pas demander plus tard la nationalité française. Ainsi, le projet migratoire des personnes potentiellement non-répondantes à la troisième vague n'inclut pas la France.
- Variables liées à l'enquête : La non-réponse potentielle de la troisième vague concerne surtout des personnes interrogées au cours du derniers mois du terrain. Il est fort probable qu'il s'agisse surtout de personnes que les enquêteurs ont eu plus de difficultés à contacter. De plus, à la fin de l'enquête, les enquêteurs devaient répondre à un certain nombre de questions concernant la passation. Leurs réponses confirment le fait que les personnes potentiellement non-répondantes sont des personnes avec une aisance faible en français. Ce sont des personnes dont l'entretien s'est effectué dans une langue étrangère (en turc ou en chinois pour le refus). De plus, elles ont eu des difficultés à comprendre le français, même si l'enquête se déroulait en français.

Tableau 4 – Principales caractéristiques des potentiels non-répondants de la vague 3 pour le non contact ou le refus

NON CONTACT	REFUS
Caractéristiques sociodémographiques	
<p>Issus d'Asie + autre Afrique</p> <p>Type de ménage : Ego seul ou Ego+famille</p> <p>Famille originaire d'Asie</p> <p>Migration professionnelle + réfugiés</p> <p>S'est fait aidé par un traducteur pour ses démarches en préfecture</p>	<p>Arrivés très jeunes (moins de 18 ans)</p> <p>Issus d'Asie (surtout Turquie et Chine)</p> <p>Personnes vivant avec beaucoup d'adultes</p> <p>Type de ménage : Ego+famille</p> <p>Famille (parents + conjoint) originaire d'Asie</p> <p>Peu d'effet motif sauf « autres motifs »</p>
Contrat d'Accueil et d'Intégration (sauf formation linguistique)	
<i>La demi-journée à l'Ofii</i>	
N'ont "rien compris ou presque" au film	<p>N'ont "rien compris ou presque" au film</p> <p>Pas beaucoup d'intérêt du film</p> <p>N'ont pas lu ou consulté la documentation distribuée</p>
<i>La formation "Vivre en France"</i>	
	A trouvé la formation de qualité moyenne ou de mauvaise qualité
Compétences linguistiques en français	
<i>La formation linguistique</i>	
<p>Déclarent ou bénéficient d'une formation linguistique 0 ou 35 pts au test oral de l'Ofii</p> <p>Durée de stage >200h</p>	Déclarent ou bénéficient d'une formation linguistique
<i>Usage du français</i>	
<p>Ne parle pas bien le français</p> <p>Parle qu'une langue étrangère avec leurs amis</p>	<p>Ne parle pas bien le français</p> <p>Parle qu'une langue étrangère avec leurs amis</p>
Scolarisation et parcours professionnel	
<i>Scolarisation</i>	
N'a jamais été scolarisé	N'a jamais été scolarisé
<i>Situation professionnelle avant la migration</i>	
	Chômage ou inactivité
<i>Premier emploi en France (différent de l'emploi actuel)</i>	
	Les collègues sont surtout des personnes du même pays qu'eux
<i>Emploi actuel</i>	
Parle une langue étrangère au travail	Les collègues sont surtout des personnes du même pays qu'eux
	Parle une langue étrangère au travail
<i>En recherche d'un emploi</i>	
Recherchent du travail par relations	

NON CONTACT	REFUS
Parcours résidentiel	
<p>Vit dans un logement loué dont le propriétaire a la même origine qu'eux</p> <p>Les voisins sont surtout des personnes de la même origine qu'eux ou des étrangers de différentes origines</p> <p>A vécu moins d'un mois dans un foyer de travailleurs migrants ou une résidence sociale</p> <p>N'a pas déposé de demande de logement social car ne sait pas comment s'y prendre</p>	<p>Vit dans un logement loué dont le propriétaire a la même origine qu'eux</p> <p>Les voisins sont surtout des personnes de la même origine qu'eux ou des étrangers de différentes origines</p> <p>N'a pas déposé de demande de logement social car ne sait pas comment s'y prendre</p>
Réseau familial et social	
<p>S'est fait des amis en France de la même origine que lui</p> <p>Ne peut pas citer le nom d'un journal français</p> <p>Participe à une association où les personnes ont la même origine que lui</p>	<p>S'est fait des amis en France de la même origine que lui</p> <p>Ne peut pas citer le nom d'un journal français</p> <p>Regarde la télé / écoute la radio :</p> <ul style="list-style-type: none"> - très rarement ou jamais - uniquement dans sa langue <p>Ne peut pas citer le nom d'une émission de télé française</p> <p>Pratique des activités sportives/culturelles avec des personnes de sa propre origine</p> <p>Fréquente un café où les personnes de la même origine que lui</p> <p>Fait chez lui de la cuisine de son pays</p> <p>Mange uniquement dans des restos de son pays</p> <p>Est parti à l'étranger au cours des 12 derniers mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en Asie - pour les vacances
Projet migratoire	
<p>Projets migratoires : faire des allers et retours entre l'étranger et la France</p> <p>Ne veulent pas demander la nationalité française</p>	<p>Projets migratoires : quelques années en France puis aller dans un autre pays</p> <p>Ne veulent pas demander la nationalité française (+ pas réfléchi + incertains)</p>
Variable d'enquête	
<i>Variable de gestion d'enquête</i>	
<p>Interrogé en fin de terrain (en juin)</p>	<p>Interrogé en fin de terrain (en juin)</p> <p>N'accepte pas de communiquer le numéro du titre de séjour</p> <p>N'accepte pas une postenquête</p>
<i>Opinion de l'enquêteur sur la passation</i>	
<p>Entretien effectué dans une langue étrangère</p>	<p>Entretien effectué dans une langue étrangère, surtout en turc ou en chinois</p>
<p>Difficultés à comprendre le français pendant l'entretien</p>	<p>Difficultés à comprendre le français pendant l'entretien</p> <p>N'a pas reçu un bon accueil</p> <p>Des personnes présentes pendant l'entretien ont rendu plus difficiles ou moins sincères les réponses de l'enquêté</p>

Ainsi, les personnes potentiellement non-répondantes en vague 3 sont donc des personnes qui ont un environnement et un réseau social qui reste centré sur le pays d'origine, que ce soit au travail ou dans leur vie sociale. Elles n'ont pas une bonne aisance en français et leurs projets migratoires n'incluent pas une intégration sur le long terme en France. De manière générale, ces personnes ne se sentent donc que peu concernées par le thème d'Elipa, à savoir l'intégration des nouveaux migrants en France.

4 LES ACTIONS MISES EN PLACE EN VAGUE 3

Bien évidemment, l'ensemble des analyses de la potentielle non-réponse en vague 3 ne peuvent pas être utilisées pour la formulation de recommandations. En effet, la plupart d'entre elles n'ont pas facilement de traduction pratique en termes de recommandations.

Toutefois, trois actions seront mises en œuvre. La **première action** concerne le contact tardif des personnes potentiellement non-répondantes. En vague 1 et en vague 2, la collecte s'est déroulée sur plus de trois mois, de mars à juin. Quelle que soit la vague, les personnes ayant une probabilité faible de participer à l'enquête étaient plus souvent contactées au mois de juin, soit à la fin de la période de collecte. En accord, avec TNS-Sofres, il a été décidé de proposer aux enquêteurs un quota de ces personnes à interroger dès les premières semaines de collecte. Ainsi, comme le contact devrait être plus difficile pour ces personnes, le temps de relance sera allongé. Cette mesure concernerait les personnes ciblées comme potentiellement non-répondantes et ayant répondu à l'enquête au mois de juin, que ce soit pour la vague 1 ou la vague 2.

La **deuxième action** concerne le fait que les enquêteurs aient déclaré, lorsqu'il y a eu des difficultés pendant l'entretien, que la raison principale des difficultés rencontrées pendant l'entretien était des difficultés à comprendre le français pour des personnes pourtant interviewées en français. Elipa est une enquête qui propose 14 langues (13 langues étrangères plus le français). Les langues sélectionnées sont : l'arabe, le turc, le chinois, le russe, l'anglais, le serbe, le tamoul, le bengali, l'espagnol, le vietnamien, le thaï, l'albanais, le soninké et le français. Ces langues couvrent 93 % des besoins de traduction. En raison d'effectifs faibles à la première vague, l'albanais n'est plus proposé à partir de la deuxième vague. Après l'envoi de la lettre-avis en vague 1 et au moment de l'étape de pré-recrutement téléphonique réalisée par TNS-Sofres pour recueillir l'accord des personnes pour participer à cette enquête, l'enquêteur détermine notamment avec la personne la langue dans laquelle se déroulera l'entretien en face à face. Cette phase de pré-recrutement téléphonique est proposée dans les 13 langues sélectionnées et en français. En vague 2, la langue de l'entretien retenue sera la langue effective de l'entretien de la vague 1. Toutefois, il est possible que certaines personnes enquêtées aient surestimé leur capacité à répondre à une enquête en français, d'autant plus que celle-ci dure entre $\frac{3}{4}$ d'heure et une heure. Aux personnes enquêtées en français et ayant rencontré des difficultés en français, il est possible de leur proposer à nouveau une des 12 langues étrangères de l'enquête. Cette proposition peut être faite aussi aux personnes dont la probabilité de participer à l'enquête n'est pas considérée comme faible, ces dernières pouvant également se sentir plus à l'aise pour répondre à la troisième vague si elles ont la possibilité d'être enquêtées dans une autre langue. Cette action sera mise en place juste avant la troisième vague, au moment du dernier suivi téléphonique qui se déroulera environ un ou deux mois avant l'enquête en grandeur réelle.

La troisième et **dernière action** concerne les autres caractéristiques de la potentielle non-réponse. Il est proposé d'utiliser le dépliant de résultats envoyé avec la lettre-avis (et traduit dans les langues de l'enquête) pour mettre en avant les thèmes qui touchent plus particulièrement les potentiels non-répondants de la vague 3. Un dépliant avait déjà été envoyé en vague 2. S'il n'est pas possible de mesurer directement le rôle d'un tel document, il est probable que celui-ci ait contribué à l'amélioration du taux de réponse. Certaines personnes enquêtées ont évoqué, de leur propre initiative, ce document aux enquêteurs dans des termes positifs. Les personnes enquêtées voient

dans ce dépliant une prise en considération de leurs réponses, mais aussi de la personne elle-même. En outre, cette plaquette leur permet d'avoir une vision globale de l'ensemble des réponses et de voir comment elles se situent par rapport à l'ensemble, et de constater notamment qu'elles ne sont pas les seules à rencontrer des difficultés. En quelque sorte, les personnes interrogées peuvent se sentir « rassurées » à la lecture du document et constater comment sont utilisées leurs réponses. Toutefois, l'élaboration du dépliant de résultats de la deuxième vague doit être un compromis entre un discours encourageant de l'évolution de cette immigration entre la vague 1 et la vague 2 et les difficultés persistantes rencontrées par cette population, et notamment par les potentiels non-répondants de la vague 3 (annexe). Ainsi, d'une part, il faut souligner que le chômage a diminué entre les deux vagues et que les nouveaux migrants sont globalement mieux logés en vague 2 ; et d'autre part, préciser aussi que le chômage reste élevé et que certaines personnes rencontrent toujours des conditions de logement difficiles. Un autre exemple est celui de la formation linguistique proposé dans le cadre du CAI. Les potentiels non-répondants de la vague 3 ont plus souvent suivi une formation linguistique que les autres. Dans le paragraphe effectuant le bilan de la formation linguistique, il est expliqué que malgré que la plupart des bénéficiaires obtiennent le DILF suite à cette formation, ceux-ci la jugent insuffisante pour apprendre à écrire et parler le français. Ainsi, la lecture du dépliant pourrait leur faire prendre conscience que leur avis est pris en compte dans les analyses réalisées à partir de l'enquête.

Pour conclure, il est essentiel de rappeler que les trois actions qui seront mises en place au moment de la troisième vague d'Elipa visent à augmenter la taille de l'échantillon de la troisième vague de manière à effectuer des analyses sur certaines sous-population souvent difficiles à enquêter en raison d'une non-réponse plus forte. Ces populations ont été ciblées grâce à l'analyse de la non-réponse. Ces populations difficiles à enquêter correspondent à 18 % de l'échantillon de la vague 2, soit 869 personnes. Sur ces dernières, seulement une partie d'entre elles est concernée par l'une des trois actions mises en place. S'il est possible de limiter l'attrition, il est toutefois évident qu'il n'est pas possible de la faire totalement disparaître.

Bibliographie

Domergue, F., Jourdan, V. (2012a). Le contrôle de l'attrition entre les deux premières vagues d'Elipa 2010-2011, article présenté aux *XI^{èmes} Journées de Méthodologie Statistique de l'Insee*, Paris.

Domergue, F., Jourdan, V. (2012b). L'analyse de la non réponse pour Elipa 2, contribution associée aux *XI^{èmes} Journées de Méthodologie Statistique de l'Insee*, Paris.

Le Lan, R. (2009). Enquêtes ménages : vers la fin de la baisse des taux de réponse ?, *Courrier des statistiques*, 128.

Régnard, C., Domergue, F. (2011). Les nouveaux migrants en 2009, *Infos migrations*, 19.

Smile, C. et Dahlhamer, D. (2005). Évaluation des mesures de grand effort de prise de contact pour l'étude du biais de non-réponse, *Recueil du Symposium 2005 de Statistique Canada*.

ANNEXE : Quelques résultats de la deuxième enquête ELIPA

L'enquête Elipa a pour objet de mieux connaître les parcours d'intégration des nouveaux migrants et les difficultés qu'ils rencontrent dans les années qui suivent l'obtention de leur premier titre de séjour. Elle cherche aussi à mesurer la satisfaction des migrants vis-à-vis du dispositif d'accompagnement mis en place par le ministère à travers les contrats d'accueil et d'intégration. Pour cela, les personnes sont interrogées trois fois : quelques mois après l'obtention de leur premier titre de séjour en 2010, en 2011 et une dernière fois en 2013.

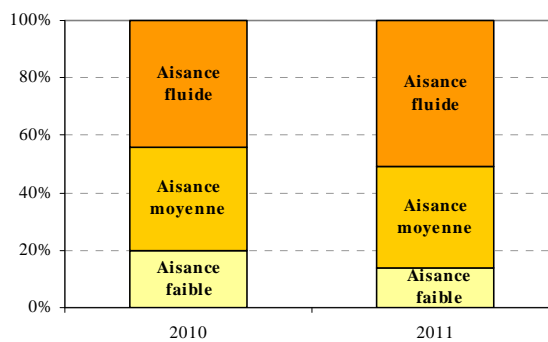
Les démarches de renouvellement du titre de séjour

En 2011, 66 % des primo-arrivants ont commencé ou terminé leurs démarches pour renouveler leur titre de séjour. Parmi eux, 76 % ont fait ces démarches auprès de la préfecture, 18 % auprès de la sous-préfecture et 6 % auprès de la mairie. Les trois quarts ont déclaré avoir contacté l'administration de leur propre initiative, le quart restant a reçu une convocation ou un courrier.

La moitié a déclaré qu'il leur est arrivé de faire la queue « dans des délais raisonnables » et 36 % ont déclaré attendre « très longtemps ». Faire la queue très longtemps est plus fréquent en Île-de-France (41 %) que dans les autres régions (30 %). Seulement 14 % n'ont pas eu d'attente : 10 % en Île-de-France et 19 % dans les autres régions. Enfin, 14 % ont déclaré avoir eu des difficultés à fournir les justificatifs demandés.

Pratique du français et formation linguistique

Entre 2010 et 2011, l'aisance en français s'est améliorée. La proportion de nouveaux migrants ayant une aisance fluide en français est passée de 44 % à 51 % en l'espace d'un an seulement. Le niveau d'aisance varie selon l'origine et est lié à la pratique de la langue française durant l'enfance. Les personnes originaires des pays d'Asie ont le plus de difficultés. À l'opposé, les personnes issues des pays francophones présentent généralement les meilleures compétences linguistiques, même si certains d'entre eux ont aussi une aisance faible en français.

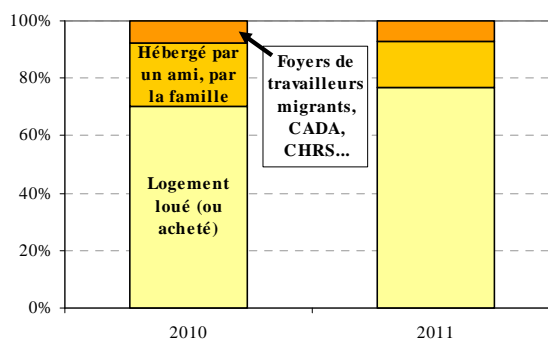


Les bénéficiaires de la formation linguistique proposée dans le cadre du contrat d'accueil et d'intégration sont majoritairement issus de pays asiatiques, essentiellement des Turcs et des Sri Lankais. Les ressortissants de pays francophones sont moins nombreux, même si les ressortissants du Maghreb représentent près du quart des bénéficiaires tandis que les ressortissants de pays d'Afrique francophone (hors Maghreb) ne sont que 3 %. Suite à la formation, plus de 9 personnes sur 10 ont obtenu le diplôme initial de langue française (Dilf). Mais les bénéficiaires jugent la formation linguistique plutôt sévèrement : 70 % pensent que la formation est insuffisante pour apprendre à écrire et 62 % la jugent insuffisante pour apprendre à parler. En outre, plus de 2 sur 3 souhaitent davantage d'heures de formation.

Les conditions de vie s'améliorent

La situation sur le marché du travail des nouveaux migrants s'est améliorée : entre 2010 et 2011, le taux de chômage est passé de 33 % à 24 %. Si le chômage est encore élevé, celui-ci tend à diminuer avec les années passées en France.

Globalement, les conditions de logement se sont aussi améliorées. Les personnes vivent plus souvent dans un logement loué (et parfois acheté) et sont moins souvent hébergées par un ami ou de la famille. Cependant, près d'1 migrant sur 10 a toujours des conditions de logement difficiles, vivant dans des foyers de travailleurs migrants, CADA, CHRS...



Vie sociale

Entre 2010 et 2011, plus de 3 nouveaux migrants sur 4 ont rencontré des nouveaux amis. Ces rencontres se sont faites dans le cadre de leur travail ou de celui de leur conjoint (58 %), par le biais de leur famille ou d'amis vivant en France (45 %) ou par des voisins, des personnes du quartier (36 %). La plupart de ces nouveaux amis sont des personnes d'origines variées et de pays différents (81 %), 10 % sont des Français et 9 % sont de la même origine que la leur.

Et pour la suite?

En 2011, 78 % des nouveaux migrants souhaitaient rester définitivement en France (73 % en 2010). Cependant, 4 % des personnes avaient déclaré leur intention de rester en France en 2010, et ne souhaitent plus en 2011 s'y installer. 87 % souhaitent demander la nationalité française. Les nouveaux migrants qui hésitent ou qui ne souhaitent pas demander la nationalité française déclarent que c'est parce qu'ils n'en voient pas l'utilité, qu'ils sont attachés à leur nationalité ou bien que leur pays d'origine ne permet pas d'avoir la double nationalité.

Pour en savoir plus : <http://www.interieur.gouv.fr/Le-secretariat-general-a-l-immigration-et-a-l-integration-SGII/Statistiques-et-documentation/Les-etudes/Enquete-Longitudinale-sur-l-Integration-des-Primo-Arrivants-ELIPA/Les-resultats>